

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNE D'ESTAGEL

Conseil Municipal

Compte rendu sommaire de la séance du 16 septembre 2024

PRESENTS : Georges BADRIGNANS, Pierre Marie BERNIER, Michel CADE, Sandra CAZENOVE-VALENTI, Claude DUMARCEY, Roger FERRER, Marie-Claude FERRIS, Antoine LOPEZ, Doriane LUZ-GARAU, René MONIER, Fatma NASRI, Maëva RIGAT

ABSENTS : Véronique ALLARD, Robert BILE, Suzanne WOLFF

PROCURATIONS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre Marie BERNIER

La majorité des conseillers municipaux étant présents, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18h00.

Monsieur Pierre Marie BERNIER est désigné comme secrétaire de séance. En outre, il est décidé d'adoindre à cette secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du Conseil, Monsieur Didier CALVET, Secrétaire Général, qui assistera à la séance sans participer aux délibérations.

Informations au Conseil Municipal

Le Maire informe l'Assemblée qu'il n'y a pas d'occupation dans les bâtiments communaux Maison Torreilles et Centre Aragon. Il propose au Conseil Municipal de contacter l'office HLM pour la vente du Centre Aragon. Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à la vente.

Le Maire demande à l'Assemblée de prendre une décision concernant l'entretien des voiries d'intérêt communautaire VIC. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide le choix 1 : la commune assure l'intégralité de l'entretien des VIC et 100 % de la retenue AC retourne aux communes via la convention de délégation.

Le Maire informe le Conseil Municipal du départ de Pierre HABET à la ligue de l'enseignement au 1/10/2024. Cependant il assurera la gestion du festival « Jours de théâtre », et la commune remboursera la prestation par le biais d'une convention avec la ligue de l'enseignement.

01 – Approbation de la convention de servitudes avec ENEDIS (acte authentique)

ENEDIS n'ayant pas fourni l'acte authentique, la délibération est reportée à une date ultérieure.

02 – Commande de plans à la pépinière départementale

Monsieur le Maire expose :

Il convient de passer commande auprès de la Pépinière Départementale de plants d'arbres et d'arbustes destinés à l'embellissement des espaces verts.
Au vu des besoins établis, portant sur les essences et les lieux à planter, une liste a été élaborée.

Monsieur le Maire la soumet à l'approbation de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- APPROUVE la commande de plants à passer auprès de la Pépinière Départementale, au titre de l'année 2024, tels que précisés sur l'annexe jointe ;

LISTE DES ESSENCES ARBUSTIVES ET ARBOREES COMMANDE

20	Grenadiers fleurs	Place Général De Gaulle
5	Romarins rampants	Place Général De Gaulle
5	Lavandes	Place Général De Gaulle
3	Glycine mauve	Place Général De Gaulle
1	Cyprès	Espace Mandela
2	Grenadiers fleurs	Espace Mandela
2	Tilleuls	Allée Tilleuls
2	Frênes	Boulodrome de pétanque
1	Acacia rose	Boulodrome de pétanque
5	Lantanais (rouge/jaune)	Placette Maurisard
4	Lantanais (rouge/jaune)	Parvis Mairie
3	Lantanais (rouge/jaune)	Placette Spiteri
3	Muriers platanes	Piscine
4	Grenadiers fleurs	Piscine
6	Hibiscus	Piscine
1	Poivrier	Rue Pierre Mendès France
1	Acacia rose	Rue Pierre Mendès France
1	Grenadier fleur	Monument aux Morts
3	Lantanais (rouge/jaune)	Monument aux Morts
6	Grenadiers fleurs	Avenue Jean Lurçat
2	Tamaris	Allée Jean Wiener
5	Micocouliers	Avenue Docteur Cartade
5	Albizias lebbeck	Avenue Docteur Cartade

3	Platanes	Avenue Docteur Cartade
10	Grenadiers	Espace Antoine Sarda
5	Plumbago du cap	Espace Antoine Sarda
5	Faux jasmin rose	Espace Antoine Sarda

CALENDRIER DE REALISATION DES PLANTATIONS :
NOVEMBRE/DECEMBRE 2024

03 – Questions diverses

Néant

Clôture de la séance à 19h15

Vu pour être affiché le 16 septembre 2024, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

**Le Secrétaire,
Pierre Marie BERNIER**

À Estagel, le 16 septembre 2024

**Le Maire,
Roger FERRER**



